

Ordre du jour du CA du 9 Février 2022

I. Information de la Présidente

II. Vote : Adoption du PV CA de la séance du 14 décembre 2021

III. Points stratégiques

3.1 Information : Présentation des travaux du COS de décembre 2021 : Modèle Économique de l'Université et benchmark international

3.2 Chaires Professeurs Juniors : - Information : Etat d'avancement des CPJ 2021 - Vote : cadrage et process pérenne

IV. Points Formation & Vie étudiante

4.1 Vote : Tarifs des masters internationaux

4.2 Vote : Complément : Caractérisation de l'offre de formation et capacités d'accueil– Master

4.3 Information : état d'avancement du dossier sur le Prénom d'usage pour les étudiants

V. Points de fonctionnement

5.1 Vote : Création du Comité d'éthique en recherche Paris-Saclay

5.2 Vote : approbation du dossier d'expertise et de labellisation pour le projet de restructuration partielle de la faculté de Médecine financé par le CPER

5.3 Vote : Accord cadre de sûreté et de sécurité des systèmes de sécurité incendie des locaux de l'Université Paris-Saclay et des établissements membres de la convention groupement de commande

5.4 Vote : Convention de groupement de commande pour l'acquisition et la livraison d'azote liquide, de gaz purs et mélanges et de glace carbonique entre l'Université Paris Saclay et le CNRS

5.5 Vote : Adoption de la 1re convention d'application dans le cadre du protocole foncier

Université-EPA adopté par le CA du 12 octobre et des déclaration d'inutilité d'emprises foncières y afférentes

5.6 Vote : Déclaration d'inutilité de la parcelle BB4 : Réalisation par l'aménageur EPAPS du projet de la résidence chercheur/étudiant et du restaurant universitaire sur cette emprise foncière. (Quartier du Belvédère)

5.7 Vote : Déclaration d'inutilité de la parcelle ED3 : Réalisation Par l'aménageur EPAPS du projet d'une résidence étudiant et d'un parking Silo 170 places à destination de l'Université Paris-Saclay (Bail de 10 ans).